

FLASH BOURSIER

TRÊVE SUR LES TAXES

Situation générale

En résumé:

Accord partiel entre les USA et la Chine

Principe d'accord entre l'EU et l'UK pour le Brexit Les nouvelles étaient encourageantes en fin de semaine, la guerre commerciale et le Brexit semblant être à même de trouver un compromis satisfaisant. Les valeurs bancaires ont été soutenues par le rebond des taux longs. Les secteurs cycliques étaient bien orientés, avec les valeurs automobiles européennes, imaginant un futur plus rose sans barrières commerciales, en tête.

Du côté du conflit sino-américain c'est le dégel, avec un accord partiel trouvé qui couvre l'agriculture, la question des devises et certains aspects de la protection de la propriété intellectuelle. Il réduit le risque immédiat d'une hausse des droits de douane (qui devaient passer demain de 25 à 30% sur USD 250 mrds de produits importés), mais les taxes précédentes restent en place. La guerre commerciale, avec ses épisodes d'accalmie, continue d'affecter l'économie mondiale. Les estimations de hausse du commerce mondial ne sont plus que de 1.2% pour 2019. Le commerce extérieur chinois est particulièrement touché, avec des exportations qui ont baissé plus que prévu en septembre. Le FMI a prévenu que ses prévisions de croissance mondiale seraient révisées à la baisse.

Les chances d'un accord entre le Royaume-Uni et les Européens ont augmenté suite à la réunion entre le premier ministre Johnson et son homologue irlandais Leo Varadkar, qui ont conjointement annoncé avoir trouvé un arrangement. Le négociateur européen Michel Barnier a donné la

voie à un nouveau round de négociations mais les temps sont courts car le prochain Conseil européen aura lieu ce jeudi 17 octobre, très proche de la date du « divorce » fixée au 31 octobre.

Dans ce contexte, les banques centrales restent en soutien. Le président de la Fed, Jerome Powell, a laissé entendre qu'il pourrait poursuivre sur la voie de la détente monétaire. La prochaine réunion est fixée au 30 octobre, mais il y a une forte probabilité que la baisse de taux intervienne plutôt en décembre. L'augmentation du bilan reprend avec des rachats de titres à court terme (60 milliards de T-bills par mois jusqu'au second trimestre 2020). La Fed a toutefois précisé qu'il ne s'agit pas d'une reprise de la politique de quantitative easing mais d'une mesure surtout technique, pour réduire les tensions de liquidités enregistrées sur le marché monétaire.

La saison des résultats débute cette semaine avec les grandes banques américaines. Les attentes sont généralement modestes, les estimations bénéficiaires ayant été globalement revues en baisse pour les principaux indices.



Bonne reprise du SMI qui repasse à nouveau les 10'000 points. Il devrait reprendre une fois de plus sa hausse en direction des 10'400 points.

L'essentiel en bref

	USD/CHF	EUR/CHF	SMI	EURO STOXX 50	DAX 30	CAC 40	FTSE 100	S&P 500	NASDAQ	NIKKEI	MSCI EMERGING MARKETS
Dernier	1.00	1.10	10'017.39	3'569.92	12'511.65	5'665.48	7'247.08	2'970.27	8'057.04	21'798.87	1'011.54
Tendance	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
%YTD	1.56%	-2.22%	18.84%	18.94%	18.49%	19.76%	7.71%	18.49%	21.43%	8.91%	4.74%



FLASH BOURSIER

TITRES SOUS LA LOUPE

LVMH (ISIN: FR0000121014, prix: EUR 378.20)



Le groupe de luxe LVMH a battu les attentes, avec un résultat supérieur au consensus pour son troisième trimestre.

La hausse du chiffre d'affaires s'est établie à +17%, soit +11% en termes organiques et à taux de change constant. LVMH n'a guère ressenti l'impact des évènements à Hong Kong qui ne se sont pas traduits par une baisse des ventes de ses produits de luxe.

La division mode et maroquinerie continue d'avoir la vedette avec une croissance organique de 19%. L'attrait pour les marques star du groupe, Louis Vuitton et Christian Dior semble inaltéré. Malgré le contexte difficile, elles ont enregistré une bonne progression en Asie. Les segments montres et joaillerie (push des ventes de Bulgari) et les spiritueux (+8%) ne montrent pas non plus de signes de décélération.

La baisse du trafic de voyageurs et des fermetures de magasins ont par contre pesé sur Sephora et DFS, sa filiale Duty free.

LVMH montre une bonne résistance grâce à des marques leader dans chaque division. A 22.7 fois les bénéfices estimés pour 2020, le titre n'est pas particulièrement cher.

Auteurs :

Jean-Paul Jeckelmann, CIO, CFA

Julien Stähli, MBF Boston University Françoise Mensi,

Dr. ès sc. éco.

Pierre-François Donzé,

Licencié HEC

Valentin Girard, CFA, MScF Université de Neuchâtel

Karine Patron, MScF Université de Neuchâtel

Contact :

Banque Bonhôte & Cie SA 2, quai Ostervald 2001 Neuchâtel / Suisse T. +41 32 722 10 00 ontact@bonhote.ch www.bonhote.ch







Ce document, purement informatif, se base sur des informations récoltées auprès de sources considérées comme fiables et à jour, sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité. Les marchés et produits financiers sont par nature sujets à des risques de pertes importants qui peuvent s'avérer incompatibles avec la tolérance au risque du lecteur. Les performances passées reflétées cas échéant dans ce document ne sont pas des indicateurs de résultats pour le futur. Ce document ne constitue pas un conseil ou une offre d'achat ou de vente de titres ou de quelque produit financier que ce soit à l'intention du lecteur et n'engage ainsi en aucun cas la responsabilité de la Banque. La Banque se réserve le cas échéant le droit de s'écarter des avis exprimés dans ce document, notamment dans le cadre de la gestion des mandats de ses clients et de la gestion de certains placements collectifs. La Banque est une banque suisses soumis à la surveillance et à la réglementation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Elle n'est ni au bénéfice d'une autorisation, ni surveillée par un régulateur étranger. Par conséquent, la diffusion de ce document hors de Suisse, comme la vente de certains produits à des investisseurs résidents ou domicillés hors de Suisse, peuvent être soumis à des restrictions ou à d'éventuelles interdictions en vertu de lois étrangères. Il incombe au lecteur de se renseigner quant à son statut à cet égard et de respecter les lois et règlements qui le concernent. Nous vous conseillons de consulter des conseillers professionnels qualifiés notamment en matière juridique, financière et fiscale pour déterminer votre position par rapport au contenu de la présente publication.